

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 décembre 2017

Secrétaire de séance : Agnès AUBERT

Excusés : Jean-Claude BULLE (pouvoir à Christiane MOREL), Christine PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET) et Jean-Luc BORNE

Non excusé : Arnaud CHEREMETIEFF

Le Maire prend la parole et présente ses condoléances à Marc FAIVRE, conseiller municipal pour la perte brutale de sa femme. Il l'assure du soutien de l'ensemble du Conseil municipal.

Ajout des points suivants :

- Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes

I – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2017 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

✓ Aucun dossier n'a été déposé en mairie depuis la dernière réunion de Conseil.

✓ La commission « Urbanisme » souhaite dresser une liste non exhaustive des travaux autorisés par la commune sans déclaration. Cependant, pour ces travaux, il sera nécessaire d'en informer préalablement la commune par courrier.

Une rencontre avec le personnel de la Communauté de Communes en charge des dossiers d'urbanisme sera organisée afin de dresser conjointement cette liste.

✓ Les mobil-homes installés sans autorisation préalable n'ont toujours pas été retirés. La commission se chargera de mettre en demeure les contrevenants.

III – Conditions patrimoniales et financières du transfert des ZAE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes détient à titre exclusif la compétence portant sur la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones artisanales et économiques.

Il est nécessaire de déterminer les conditions financières et patrimoniales de ce transfert pour la zone artisanale de « la Croix de Pierre ». L'entretien des biens du domaine public sera géré par la commune via une convention de prestations de services.

Le montant de remboursement des coûts d'entretien par la Communauté de Communes à la commune d'Etalans est évalué à 9 212 € (voirie, éclairage public, poteaux incendie ...) hors entretien espaces verts.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- Approuvent les conditions patrimoniales et financières du transfert des biens immobiliers
- Approuvent la convention de prestation de services et des montants de remboursement des coûts d'entretien
- Autorisent le maire à signer les conventions de prestations de services et tous documents devant intervenir dans le transfert de compétence ZAE

IV – Dossier de subvention chemin du Greffier

Le chemin du Greffier qui conduit à la ferme du même nom est en très mauvais état.

Il devient urgent de procéder à des travaux de réfection.

Une estimation du coût des travaux a été faite par les services de la CCPPHD.

Le Conseil municipal sollicite l'aide financière préfectorale DETR.

Le solde de l'opération sera financé sur les fonds propres de la commune.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal autorise le Maire à monter le dossier de subvention.

V – Subvention école

Un conte musical sera proposé aux enfants pour les fêtes de fin d'année. Le montant de la prestation s'élève à 825 €.

L'école sollicite une aide financière de la commune à hauteur de 350 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte.

VI – Rythmes scolaires

Un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves afin de connaître les préférences : 4 jours ½ ou retour à 4 jours par semaine.

105 réponses ont été récoltées sur un total de 170.

Il apparaît qu'il y a eu 78 votes pour un retour à 4 jours.

Le Conseil municipal, par 26 voix « pour », 0 voix « contre » et 1 abstention (Benoît CATTET), décide de suivre l'avis des parents d'élèves et donc un retour à 4 jours par semaine.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h30-11h30 / 13h30-16h30.

VII – Compte-rendu des commissions

Commission « Enfance-Jeunesse » :

- Transports scolaires : les horaires d'école ont été légèrement échelonnés sur les 3 sites (mairie/école Etalans/école Fallerans) et le parcours revu pour permettre à tous les enfants d'avoir la totalité de leurs cours. Merci aux parents qui ont donné de leur temps pour trouver des solutions.
- Crèche : c'est l'association « Familles Rurales la CLEF verte » qui s'occupera de la gestion de la future crèche. Une subvention de 312 000 € est confirmée de la part de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réfection.
- La commission souhaite réunir les Présidents des différentes associations pour connaître les manifestations à venir. La commission réfléchit également à l'organisation du 20^{ème} anniversaire de l'espace Douge.
- Conseil municipal des enfants : les enfants ont fait une sortie à Préval et aux portes ouvertes de l'ESAT. Les enfants ont également souhaité créer du lien avec les personnes âgées, ils ont ainsi participé aux anniversaires de 2 locataires d'« Ages et vie ».

Commission « Environnement-Embellissement-Cadre de vie » :

114 personnes sont attendues pour le repas des personnes âgées du 9 décembre 2017 à l'espace socio-culturel.

Commission « Forêt et agriculture » :

Vente à Juraforêt : 270 stères à 28.55 €/stère.

Commission « Travaux » :

- Station d'épuration : elle est en fonctionnement depuis le 15 novembre.
- Les travaux pour autant ne sont pas totalement terminés. Les semaines à venir vont être consacrées à la mise au point de l'installation et au réaménagement du site: déconstruction des anciens ouvrages et réfection des accès.
- Ecole : Les travaux avancent bien conformément au planning. Le bâtiment A sera livré comme prévu à la rentrée de Pâques. Il disposera de 5 salles de classe permettant de reloger les 2 classes actuellement dans les locaux de la mairie et les 2 salles de classe actuellement dans le bâtiment B qui va lui aussi être rénové et devrait être livré en septembre. Les travaux du nouveau préau et de la chaufferie ont également démarré et devraient être achevés en avril.
 - Logement Ecole de Charbonnières les Sapins : la chaudière sera prochainement changée. Les 2 appartements seront donc en location en janvier 2018, l'un à M. Rueff Sébastien, le second à M. Girardet Jean-Charles.
 - Pont SNCF : l'ouvrage devrait être réceptionné le 8/12 par la SNCF. Il sera réouvert à la circulation à compter du 15 décembre.

VIII – Changement d’opérateur pour la télétransmission des actes

Le programme ACTES (Aide au Contrôle et à la Transmission Electronique Sécurisée), conçu par le Ministère de l’Intérieur, offre la possibilité aux collectivités de transmettre certains actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

Suite au changement de prestataire, un avenant à la convention doit être signé pour permettre la transmission des documents budgétaires suivants :

Budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif.

A l’unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal autorise le Maire à signer l’avenant à la convention.

IX – Questions diverses

☞ c@p25 : la commission est formée et sera soumise au Conseil de Communauté ce lundi 11 décembre.

☞ Mme DAHES Dalila donne congé du local communal qu’elle exploite pour son salon « DHD Coiffure ». Le local d’une superficie de 60 m² est donc disponible à la location pour un montant de 410.00 € mensuels

☞ Secrétariat de mairie : augmentation de la charge de travail depuis le 1^{er} janvier 2017 dû à la commune nouvelle et les travaux en cours.

Une personne intérimaire sera recrutée du 1^{er} janvier 2018 au 30 avril 2018 à mi-temps.

☞ Le plan du village a été édité et sera prochainement distribué. Il sera également mis à disposition dans les commerces.

☞ Vœux de la municipalité : 6 janvier 2018 à 19h00 à l’espace socio-culturel.

☞ Prochaine réunion de Conseil municipal : 10 janvier 2018 à 20h30.

☞ Levée de séance : 22h30.

Le Maire,
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance,
Agnès AUBERT